

VISITE MINISTÉRIELLE | La ministre de la transition écologique Barbara Pompili était le 2 septembre en déplacement dans le Champsaur.

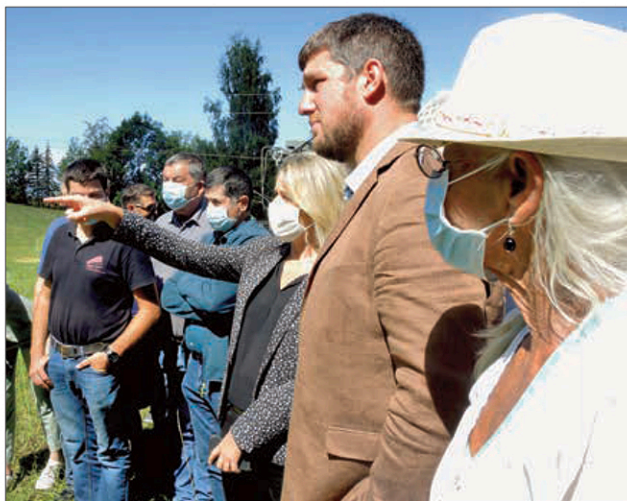
« Je ne laisserai personne au bord du chemin »

La ministre de la transition écologique Barbara Pompili, était le 2 septembre en déplacement dans le Champsaur où elle a rencontré des éleveurs à Ancelle puis à Orcières. Au préalable la question des moyens de protection a fait l'objet d'une réunion avec des représentants de la profession à laquelle ont pris part les présidents de la FDEA, des JA 05, René Laurans et Edouard Pierre, et le président de la chambre d'agriculture. En pointant les lourdeurs du dispositif Feader, Eric Lions en a appelé à « pragmatisme dans cette zone où il y a une forte densité d'élevage ».

Pas d'annonce en cette journée de rencontre a prévenu la ministre venue « écouter ceux qui vivent les conséquences de la prédation et qui sont les acteurs de la transition », entendre « ce qu'ils ont à me dire et trouver les solutions les plus adaptées pour faire face à cet enjeu qui les dépasse et qui nous dépasse. C'est un défi. Il s'agit d'échanger pour voir ce sur quoi on peut avancer vite, ce qui prendra un peu plus de temps, voir les moyens qu'on peut y mettre en étant efficaces. Je dois protéger la biodiversité, je dois protéger le loup et je dois protéger les éleveurs. Je ne laisserai personne au bord du chemin », s'est engagée Barbara Pompili avant d'émettre le souhait de revenir à l'issue de ses 600 jours de mission pour constater l'amélioration de la situation. Un discours de bonnes intentions maintes fois entendu par des éleveurs peu enclins à y croire encore.

Les limites des moyens de protection

Sur les terres du « Bois noir » Edouard Pierre a présenté le fonc-



Sur le site du Bois noir, la ministre accueillie par Edouard Pierre, président des JA 05.

tionnement de son élevage de montagne et démontré les limites de l'arsenal de protection. Les témoignages d'éleveurs ayant subi des attaques se sont succédé en donnant la mesure des effets en cascade de la prédation, de l'impact économique et psychologique, d'une pression permanente qui accapare les jours, les nuits et compromet les fondements du système pastoral. Parmi eux Christophe Boyer, maire de La

Fare-en-Champsaur. L'éleveur qui a remis un dossier à la ministre, a subi quatre attaques cette année et a dû se résoudre à quitter l'alpage un mois avant la date prévue. Christophe Boyer qui gère son élevage sur quatre quartiers distincts a témoigné d'une situation impossible à contrôler, invivable pour le berger. « Il me manque 60 brebis, a-t-il précisé. En cœur de parc je n'ai pas droit au tir de défense. J'ai construit une cabane à mes frais. Les

moyens de protection nous coûtent une fortune pour une situation qui empire... » La ministre a manifesté son étonnement quant à ce manque de soutien, de surcroît en zone parc, et noté « ces éléments concrets et compréhensibles ».

Barbara Pompili a pu relever aussi les attaques subies par les bovins sans moyens de protection, l'impact de la prédation sur les chevaux, les conflits avec les utilisateurs de l'espace naturel générés par l'agressivité des chiens de protection...

Les répercussions ont été soulevées encore en termes de bien-être animal et de biodiversité, avec les perturbations induites sur la faune et la flore, l'effondrement constaté des espèces végétales là où l'estive pâturée a été abandonnée par la

force des choses avant d'être colonisée par les pins...

« Des pistes de travail pour mieux équiper les éleveurs »

L'articulation entre tourisme, activité d'élevage et productions de qualité a été ensuite abordée à Orcières où, en présence des représentants du parc des Écrins, la ministre s'est entretenue avec le maire Patrick Ricou puis avec son adjoint Sébastien Rouit, éleveur, qui a mis en évidence des conditions de travail dégradées par la présence du loup. Barbara Pompili a dans ce cadre redit l'importance « des paysages façonnés par l'homme et qui n'existeraient pas sans le pastoralisme ».

Au cours d'un point presse la ministre a déclaré avoir entendu « ces personnes touchées dans leur chair et ces témoignages me donnent plus envie encore de les aider à mieux vivre ici. J'ai totalement conscience des conséquences de la prédation sur la vie quotidienne des éleveurs et sur leurs bêtes. »

Barbara Pompili a évoqué « des pistes de travail pour mieux équiper les éleveurs » engagées par les services du ministère, sans vouloir en dire davantage à ce stade, si ce n'est qu'un rapport devrait sortir le jour même concernant « des solutions à mettre en œuvre au cas par cas face à un prédateur intelligent » et, a-t-elle indiqué, « nous avons étudié quelques petites solutions dans la réunion de ce matin. »

Sur le volet des prélèvements et des tirs de défense la ministre se positionne pour le maintien de la réglementation actée, l'interdiction des tirs au sein du parc n'étant « clairement pas discutable. Je veux permettre aux éleveurs de vivre mieux, de travailler dans la sérénité. Nous devons dégager des moyens, il faut davantage de forces humaines, plus de sites équipés de cabanes, plus de bergers pour qu'ils puissent se relayer... C'est là-dessus que j'ai des marges de manœuvre. »

Nadia Ventre



À Orcières la ministre s'est entretenue avec Sébastien Rouit, adjoint au maire et éleveur.



Le témoignage de Christophe Boyer, maire de La Fare-en-Champsaur et éleveur.